

Séance du 16 décembre 2009

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 décembre 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président, M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, M. Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, M. Bergé à M. Aguerre, M. Ugalde à M. Barrère.

**ABSENTE** : Mme Loupien-Suarès.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : EDUCATION ET VIE SOCIALE - Convention financière avec la commune de Boucau au titre du financement d'un équipement informatique pour le bureau de la psychologue scolaire.

Mme Dumas présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Mme Christelle DARRICADES intervient en tant que psychologue scolaire dans 10 écoles appartenant au Réseau de réussite scolaire : 5 situées à Bayonne (école primaire Marie Curie, écoles maternelles et élémentaires Jean-Pierre Brana, Charles Malégarie) et 5 sises sur la commune de Boucau.

Mme DARRICADES sollicite ces deux collectivités, pour le financement d'un ordinateur portable, au travers d'une mutualisation des sommes allouées aux RASED (réseaux d'aide spécialisée aux enfants en difficulté) par les deux communes au titre de l'année scolaire 2009-2010.

Le bureau de la psychologue scolaire étant situé à l'école Jean Abbadie (école de rattachement administratif) à Boucau, cette commune se propose d'acheter cet équipement. La Ville de Bayonne, quant à elle, souhaite intervenir dans cette acquisition à hauteur de 120 €, somme correspondant au reliquat des crédits disponibles sur la ligne budgétaire affectée au RASED de la commune.

En conséquence, je vous demande d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la Ville de Boucau la convention de financement correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.